

de ce crédit, à Soldier's Cove. Cela fait voir de quelle manière le ministre est disposé à accepter les demandes ridicules. On nous dit ensuite que les gens de Grande rivière seraient desservis par ce quai. La Grande rivière tombe dans l'Atlantique, du côté sud de l'île, loin de cet endroit. Soldier's Cove est situé sur les lacs du Bras d'Or.

L'hon. M. REID: A quelle distance de la Grande rivière se trouve situé Soldier's Cove?

M. McKENZIE: L'embouchure de la Grande rivière est environ trente ou trente-cinq milles de Soldier's Cove. Allons-nous croire que les gens de Grande rivière vont laisser de côté leur port toujours ouvert et leurs vastes installations pour les navires sur l'Atlantique du côté sud de l'île, pour transporter leur grain par monts et par vaux jusqu'aux lacs de Bras d'Or, qu'ils trouveront complètement gelés dans l'hiver, quittes à jeter la tente sur ce nouveau quai de Soldier's Cove, et à attendre que la glace se brise, au printemps? Je suis au fait de ce qui se passe là. Si l'on prétendait que ce quai est nécessaire pour permettre aux gens de transporter les provisions nécessaires à leurs familles, il s'y trouverait un semblant de raison, mais on prétend que ce qui est nécessaire pour servir aux transports du grain, etc., en grandes quantités, de Soldier's Cove pour être distribué sur les marchés du monde; cela me paraît un rêve d'après ce que je connais de cet endroit, que je connais beaucoup mieux que le ministre. On a cherché à en imposer au ministre. Ce crédit est absolument du même genre que celui de Ben-Eoin, que l'on a rayé cet après-midi. Il y a un nouveau candidat dans ce comté, un expert dans cet ordre de choses, qui veut se présenter à la prochaine élection.

L'hon. M. REID: Quel est son nom?

M. McKENZIE: John C. Douglas.

L'hon. M. REID: Je l'ignorais. J'aurais dû maintenir le crédit, et tout aurait été pour le mieux.

M. McKENZIE: Il découvre ces merveilleux endroits. Il a mis la main sur Ben-Eoin. Nous avons entendu dire des choses merveilleuses de la rive nord du lac Supérieur, où il est nécessaire de soutenir avec des cordes les ouvriers du chemin de fer pour les empêcher de tomber dans le lac. Si j'en crois la description que l'on m'a faite de cet endroit, cela serait à peu près la même chose. Il va falloir attacher les ouvriers avec des câbles et les laisser

[M. McKenzie.]

glisser, pour les retirer encore au moyen de câbles.

L'hon. M. REID: Il leur faudra peut-être un ascenseur.

M. McKENZIE: Oui. Le nouveau génie qui est entré dans la vie politique du comté de Richmond découvre quelles merveilles peuvent s'accomplir, si on lui accorde là quelques milliers de dollars qu'il distribuera à des journaliers dans le but de capter les votes par ces promesses. Le ministre peut, s'il le désire, faire adopter ce crédit. Il peut jeter à tous les vents l'honneur de celui qu'il représente ici et qui nous a déclaré que ces choses ne se feraient plus. Je présume qu'il aura toujours à son commandement une majorité prête à mettre de côté toutes règles et tout point d'honneur, s'il veut donner à M. Douglas quelques milliers de dollars à dépenser en travail à la journée et en promesses de merveilles pour l'avenir. Je ne puis protester avec trop de force contre la dépense de ces deniers publics, dans l'état actuel du pays, et contre une conduite de ce genre.

M. MACLEAN (Halifax): Je n'ai pas suivi beaucoup la discussion qui a eu lieu ce soir, à propos du crédit concernant le quai de Soldier's Cove, mais j'espère que le ministre va consentir à laisser rayer cet item. J'aperçois le ministre des Finances (sir Thomas White) assis tout près du ministre intérimaire des Travaux publics (M. Reid). J'ai dit, cet après-midi, que le ministre des Finances a promis solennellement, depuis plusieurs mois, que, durant la guerre, on n'entreprendrait plus de travaux publics, si la chose pouvait être évitée. Voici maintenant que l'on propose de dépenser quelques milliers de dollars pour construire un quai à un endroit où, me dit-on, il ne sera d'aucune utilité. Si je suis bien renseigné, depuis vingt-cinq ans, on a fait des efforts pour que le Gouvernement se charge de ces travaux, mais les gouvernements qui se sont succédés ont refusé de les entreprendre ou de voter de l'argent pour cette fin. C'est vrai que la somme demandée est modique, mais pourquoi, dans les circonstances actuelles, voterions-nous même cette modique somme, pour construire ce quai.

Le ministre ne devrait pas avoir besoin d'argument pour l'engager à retirer ce crédit. Je serais disposé à proposer sa radiation, mais j'espère que le ministre suivra le précédent qu'il a établi, cet après-midi, à l'occasion d'un autre crédit, et qu'il abandonnera celui-ci. La nécessité d'un quai, à cet endroit, ne se fait pas sentir et même s'il en était autrement, on pourrait